

fma.

VOITURE SANS PERMIS



POUR TOUS LES PROFILS
de 16 ans à 75 ans



TROIS FORMULES SIMPLES
UNE COUVERTURE COMPLÈTE
ET C'EST TOUT.

L'OFFRE EN SYNTHÈSE

3 FORMULES

Avec garanties
rassurantes

2 USAGES

Privé et/ou professionnel
(*professions libérales*)

3 possibilités de PAIEMENT

Mensuel, semestriel
ou annuel



LES CONDITIONS D'ACCÈS.

- Avoir un BSR (*ou permis AM*) si vous êtes né après le 31 décembre 1987 ou un permis A/B ;
- Carte grise au nom du souscripteur, de son conjoint, de son ascendant ou véhicule acquis en LOA.

LES EXCLUSIONS.

- Les véhicules de transport public, de marchandises, de matières dangereuses, de voyageurs ;
- Les véhicules appartenant à une collectivité territoriale ou aux professionnels de l'automobile ;
- Les flottes de véhicules ;
- Les véhicules de plus de 15 ans.

VOITURE SANS PERMIS

➔ Les garanties & services

› Responsabilité civile

Protection de l'assuré, des conducteurs autorisés, des passagers vis-à-vis des tiers par suite d'accident, d'incendie, d'explosion causés par eux ou le véhicule assuré.

› Protection du conducteur

Couvre le conducteur jusqu'à 76 200 €, en cas de préjudices subis à la suite d'un accident corporel, que vous soyez responsable ou non.

› Assistance 0km

Pour le conducteur, ses passagers et le véhicule, en cas d'accident, de crevaison, panne, incendie ou vol du véhicule.

› Bris de glaces

Dommages subis par les pare-brises, les glaces latérales, lunette arrière, optiques de phares avant, toits vitrés et ouvrant transparents.

› Dommages tous accidents

Dommages subis par le véhicule assuré en cas de collision avec un ou plusieurs autres véhicules, de choc avec un corps fixe ou mobile, de renversement du véhicule assuré.

› Sérénité coup dur

Prise en charge des cotisations dans la limite de 1 000 € en cas de licenciement économique, de longue maladie, dépôt de bilan.

› Protection juridique

Prise en charge des frais de procédure juridique en cas de différent ou de litige opposant l'assuré à un tiers.

› Garantie défense pénale et recours

Défense pénale et recours de droit commun en vue d'obtenir la réparation d'un préjudice personnel de l'assuré, suite à accident.



ASSISTANCE

- › Prise en charge dès 0 km
- › Incluse dans toutes les formules

COUP DUR

- › Prise en charge des cotisations jusqu'à 1 000 € en cas de coup dur

CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- + La souscription est accessible dès 16 ans
- + Les suspensions ou annulations de permis sont acceptés
- + Les résiliés pour non-paiement de prime, sinistralité ou fausse déclaration sont acceptés

LES PLUS DU CONTRAT

76 200 €

de plafond de garantie conducteur

8 sinistres

acceptés à la souscription

**VOITURE
SANS PERMIS**

**➔ Tableau
de garanties**



GARANTIES DE BASE

	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3
Responsabilité Civile	Inclus	Inclus	Inclus
Défense Pénale et recours	Inclus	Inclus	Inclus
Protection juridique	Inclus	Inclus	Inclus
Assistance 0 km	Inclus	Inclus	Inclus
Sérénité coup dur	Inclus	Inclus	Inclus
Vol et Incendie	-	Inclus	Inclus
Bris de glace	-	Inclus	Inclus
Catastrophes naturelles	-	Inclus	Inclus
Dommages tous accidents	-	-	Inclus
Protection du conducteur	Option	Option	Option